LUNDI 21 AVRIL 2025

www.obea.fr

RHU58	3 jour(s)	Coût non défini

Droit syndical et droit de grève

OBJECTIFS

- Connaître les instances représentatives du personnel au sein de la fonction publique
- Maîtriser l'exercice du droit syndical en secteur public et les obligations matérielles
- Gérer la situation administrative des responsables syndicaux

PUBLIC

Membres de DRH, cadres

PROGRAMME

1- Le droit syndical

- Les principes fondamentaux et les limites à l'exercice de la liberté syndicale
- Distinction entre organisations syndicales (OS) et associations de personnel
- Les obligations de l'établissement
- Les instances paritaires, les autres organes de représentation, les représentants syndicaux (nomination, droits et devoirs), l'intervention des OS au sein des organes paritaires

2- Le rôle des organisations syndicales

- La consultation des OS
- Distinguer négociation informelle et concertation institutionnalisée
- Valeur juridique et portée des protocoles d'accord

3- La représentativité des organisation syndicales, droits et garanties

- Critères de représentativité des OS
- Les élections, statut et garanties des représentants du personnel
- Autorisations spéciales d'absence, décharges d'activité de service
- Mise à disposition et détachement auprès d'une OS

4- Exercice du droit de grève et service minimum

- La notion de préavis
- Les limites à l'exercice du droit de grève
- Modalités et conditions de retenues sur salaire
- Contrôle des absences des agents pendant une grève
- Conséquences administratives, pénales et civiles d'une grève illicite

TOUTES LES SESSIONS